



AVIS PUBLIC

D'ADOPTION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Avis public est donné par la soussignée, Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, à tous les contribuables de la Municipalité de Franklin à l'effet qu'il y a eu adoption du règlement suivant :

RÈGLEMENT N° 432 - 2024 ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025, AINSI QUE LES TAUX D'INTÉRÊT ET DE PÉNALITÉ.

Toute personne intéressée par ce règlement peut le consulter sur le site Web de la Municipalité au www.municipalitedefranklin.ca ou demander à le consulter à l'hôtel de ville durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ à Franklin, ce **15 janvier 2025**.



Geneviève Carrière
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim
dga@municipalitedefranklin.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis susdit en en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site Web de la Municipalité, ce 15 janvier 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 janvier 2025.



Geneviève Carrière
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim
dga@municipalitedefranklin.ca